

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 49

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour la faire sortir du Purgatoire ; un autre l'engagea à faire dire des messes. Il suivit ces conseils et, ayant fait célébrer une messe pour le repos de l'âme de la défunte, il se coucha un peu rassuré, mais le bruit recommença de plus belle, et le matin Pithou retrouva sa feuille de papier intacte.

Le pauvre homme, pâle et à demi-mort d'effroi, se rendit de nouveau chez ses voisins, et leur apprit l'inefficacité des moyens employés ; il finit par les supplier de venir passer la nuit prochaine dans son logis. Trois d'entre eux y consentirent, non sans peine, quoiqu'ils fissent les braves.

Mais leurs mines s'allongèrent lorsque, peu de moments après leur entrée, ils entendirent au-dessus de leur tête le redoutable bruit. Mettant de côté tout amour-propre, ils laissèrent apercevoir la peur qui les étreignait à la gorge, et allaient abandonner le pauvre Pithou, lorsque survint le garde-champêtre, vieux soldat dont on connaissait le courage. Il entendit le bruit et, armé de son sabre, il monta résolument les degrés du grenier, se promettant de chasser l'esprit, à moins, ajouta-t-il, qu'il ne vint de la part de Dieu. Pendant ce temps, Pithou et ses compagnons s'étaient mis en prière.

Après une recherche soigneuse dans tous les coins du grenier, le garde-champêtre descendit, déclarant qu'il n'avait rien trouvé. A l'instant le bruit recommença. — C'est une maison à déserter, dit-il en pâlissant, et tous sortirent en effet du logis maudit, sans en excepter Pithou, qui demanda asile à un voisin.

Le bruit de cet étrange événement parvint bientôt au curé ; il alla voir Pithou, qui était entouré de ses voisins. — Rassurez-vous, mes enfants, leur dit-il ; la volonté de Dieu ne se manifeste pas de cette manière. J'irai ce soir visiter la maison de Pithou, et je prie tous ceux qui l'ont accompagné hier de s'y trouver.

En effet, le curé y vint à l'entrée de la nuit, suivi par les trois voisins et par le garde-champêtre.

Au bout d'un quart-d'heure, le bruit recommença. Le bon curé fit une prière mentale, et, prenant une chandelle, il dit du ton le plus simple : — Voyons ce que c'est.

Les trembleurs de la veille le suivirent, persuadés qu'un esprit ne peut rien contre un prêtre. Dès qu'ils entrèrent dans le grenier, le bruit cessa. — Il faut, dit le curé, que la lumière effraie l'être qui fait le bruit. Emportez la chandelle, mes enfants, et ne remontez que lorsque je vous appellerai. Pithou et ses voisins, qui ne demandaient pas mieux, se hâtèrent d'obéir.

Le curé se blottit contre un mur et se tint immobile.

Au bout de quelques minutes, le bruit recommença presque à ses pieds. Il se baissa et, cherchant avec ses mains, il sentit une grosse boule qui roulait sur le plancher. Il s'en saisit et, élevant la voix, il cria : — Montez de la lumière ! je tiens l'esprit !

A ce cri, Pithou et ses voisins se sentirent presque défaillir, mais ils finirent par monter, ayant le garde-champêtre à leur tête, et ils aperçurent le curé qui tenait une grosse bouteille de grès dans ses mains. — Il y a sans doute là-dedans, leur dit-il, un rat qui, y trouvant, il faut le croire, une nourriture abondante, s'y est engrangé de manière à n'en pouvoir sortir.

— Eh ! mon Dieu, oui ! s'écria Pithou, c'est dans cette bouteille que la défunte mettait l'orge de ses poules. Tenez, voilà la queue du rat qui passe par le goulot !

Un riche catholique est sur son lit de mort. Il se tourne vers le curé et lui dit d'une voix éteinte :

— Croyez-vous que si je laissais dix mille francs à l'église de ma paroisse, mon âme serait sauvée ?...

Le curé se gratte la tête d'un air embarrassé, puis il répond :

— Je ne pourrais pas vous assurer la chose, mais ça vaut bien la peine d'essayer !

Coupé dans le numéro 93 de la *Feuille des avis officiels* du 21 novembre :

AVIS

La Société de la fromagerie de la Mauguettaz, près Yvonand, fera vendre son lait pour cause de décès, le 30 novembre, à 1 heure du jour, pour y entrer immédiatement jusqu'au 10 octobre 1880.

Point de journée aux aspirants.

Singulière rétractation. — Un acteur de talent donnait une représentation en province. Mal disposé, il jouait assez médiocrement une mauvaise pièce et fut outrageusement sifflé. Habitué aux applaudissements, il s'écrie avec colère :

— Imbéciles !

Et il quitte la scène.

— Des excuses ! crie le public.

Le commissaire intervient ; il faut satisfaire au vœu général.

L'acteur revient :

— Messieurs, je vous ai dit que vous étiez tous des imbéciles, c'est vrai. Je vous fais mes excuses, j'ai tort.

Et on l'applaudit chaleureusement.

Un monsieur. — En vérité, Madame, vous avez là un bien joli enfant.

La dame. — Ce cher petit ! Et il est si bon, si doux, c'est la crème des enfants !

Le moutard, à part : — C'est peut-être pour ça que je suis tant fouetté...

Le mot de l'énigme publiée dans notre précédent numéro est : *Hameçon*. La prime a été gagnée par M. Aug. Vallotton, fils, à Vallorbe.

Enigme

D'un père lumineux je reçois la naissance,
Et tends toujours à monter vers les cieux.
Souvent je manque à l'indigence,
Et fais pleurer les plus heureux.
Souvent aussi l'ambitieux
N'obtient que moi pour récompense.

Prime : *Un joli calendrier à effeuiller*.

La 3^e série des **Causeries du Conte**ur est sous presse. Nous espérons pouvoir servir MM. les souscripteurs dans le courant du mois.

Théâtre. — Tous les journaux font l'éloge de la représentation de jeudi, qui a été charmante, et où M. le Directeur Andraud s'est fait chaleureusement applaudir au double titre d'acteur et de chanteur. Puisse-t-il revenir souvent sur la scène.

Demain, **Latude** (célèbre prisonnier de la Bastille), drame en cinq actes. — *La Rose de St-Flour*, opérette. — *L'Ami Pépin*, vaudeville inédit, par un amateur. — Rideau à 7 h. 1/4.

L. MONNET